DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40 Nombre de votants Présents Procuration 37 3

Date de la convocation
28 janvier 2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le

et publication le

L'an deux mille vingt, le 4 février à 18h00.

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Culturelle de Plounévez-Quintin, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra le Nouvel.

PRESENTS Sandra le Nouvel – Raoul Riou – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Thierry Troël – Evelyne Minier - Alain Cupcic – Sylvie Steunou– Marie Claude Le Tanno-Guégan - Marjorie Bert – Evelyne Aslanoff – Rollande le Borgne – Guy le Foll –Bou-Anich Martine –Bernard Rohou – Coëtmeur Vincent – Corgniec Magalie – Alain Guéguen – Bernadette le Boëdec – Rémy le Vot – Guillaume Robic – Nolwenn Burlot – Catherine Boudiaf – Guy Lagadec - Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard - Fabrice Even – Eric Bréhin - Jérôme Lejard – Gaël Pédron – Christophe Jagu – Thomas Quéré – Rachelle Gautho

Madame Julie Cloarec donne procuration à M. Christophe Jagu Madame Delphine Cochennec donne procuration à M. Gaël Pédron Monsieur Raymond Géléoc donne procuration à Monsieur Guillaume Robic

Modification des statuts du SIRCOB

La Présidente expose que le S.I.R.C.O.B. (Syndicat Intercantonnal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne) a procédé, lors de son assemblée générale du 17 novembre 2020, à la modification de ses statuts.

La modification de l'article 9 prévoit la nomination de 3 vice-présidents au lieu de 2 dans les anciens statuts.

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

- ✓ approuve la nouvelle rédaction des statuts du S.I.R.C.O.B. (Syndicat Intercantonnal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne)
- ✓ autorise Le Président à signer ces statuts dans la version annexée.

La Présidente de la CCKB, Sandra LE NOUVEL